TELEPHONE 31

ABONNEMENTS LOT et Départ, limitr. 1 an

Autres départements 6 mois 36 fr. 66 fr.

DEPARTEMENTAL Paraissant Mercredi Samedi les

Compte postal: 5399 TOULOUSE

se paient d'avance

d'adresse : 1 franc

Les abonnements

CAHORS

CEPARTERENTAL

Administration

1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

le président Laval.

féré de nouveau avec l'amiral de la Flotte Darlan et le président Laval. Ils ont procédé à un échange de vues sur

a situation politique.

Avant la constitution du nouveau

gouvernement, le conseil des ministres s'est réuni une dernière fois vendredi.

Le président Laval à Vichy

Bien qu'elle n'eût pas été annoncée

par la presse, l'arrivée à Vichy du président Laval était attendue avec

curlosité par le public, stationnant de-puis 11 h. 30 environ devant l'entrée

de l'Hôtel du Parc et maintenu à dis-

L' « Amérique doit attaquer »

Prenant la parole à l'occasion de la

journée panaméricaine, M. Nelson Rockfeller, coordinateur des affaires

interaméricaines, a déclaré qu'il fallait « attaquer pour contenir la guerre loin de l'hémisphère occidental ». « Dans ce but, a déclaré M. Rock-feller, les Etats-Unis doivent collabo-

rer avec les autres Républiques et ob-tenir ainsi « la victoire de toutes les Amériques pour toutes les Améri-

— Un grand incendie a pris nais-sance dans la forêt de Lavente, com-mune d'Heugnes (Indre). 500 hectares de bois ont été ravagés,

— Par train spécial venant d'Istam-houl, 1.400 Français d'Egypte, ayant à leur tête M. Pozzi, ministre de France

au Caire, sont arrivés à Aix-les-Bains,

ques ont été ressenties dans la capi-tale du Nicaragua. Il n'y a pas eu de pertes de vies humaines à déplorer. Il y a des dégâts matériels de peu d'im-

— Les effectifs de la police de la Seine sont augmentés de 3.964 unités

donner la fermeture de 12 boulange-ries et a interdit à 51 boulangers du

département la fabrication et la vente des biscottes.

s'est tenue une grande réunion pay-sanne sous la présidence de M. André, chef de Cabinet de M. le Préfet du Lot.

Des personnalités qualifiées assis-taient à cette réunion : M. de Chante-rac, conseiller national à l'agriculture

M. Delclaux de Péret, maire, nous

avons remarqué la présence de MM. Carrade, directeur de l'Union syndicale

corporative agricole; Lemple, direc-teur de la propagande de l'Union syn-

dicale; Saramelle, commissaire propa-

gandiste; Vitrac, conseiller national, representant de l'organisation de l'in-

dustrie et du commerce ; Delclaux de Péret, fils, syndic de l'organisation agricole de Figeac ; Roy, syndic ad-ioint

En quelques phrases, M. le maire calue M. André, représentant le Préfet et les personnalités qui l'entourent et il souligne que l'esprit corporatif qui deli aix in l'esprit corporatif qui

doit être à la base de la vie paysanne va animer cette réunion.

près la séance.

les paysans le veulent.

- Le préfet de la Nièvre vient d'or-

- Trois violentes secousses sismi-

Près d'Armentières, 4.000 kilos — Près d'Armentières, 4.000 kilos de blé, dans un camion, allaient pas-ser la frontière. Des douaniers survin-rent et quatre fraudeurs ont été arrê-

EN PEU DE MOTS ...

les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction

Directour : A. COUESLANT T (1868-1942) Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET Paul GARNAL

Ses deux occupants pénétrèrent aus sitôt dans le hall sans faire aucun

déclaration et l'instant d'après confé raient avec le maréchal Pétain.

L'entretien a duré jusqu'à 13 heures

Démenti

Une agence de presse étrangère a pu-blié des déclarations qu'aurait faites le président Laval. Nous sommes au-torisés à dire qu'aucune interview n'a

Protestation de la Suisse Le conseil fédéral, après avoir pris

onnaissance d'une communication du

Afin de permettre à la Cour Suprê

me de justice de compléter son infor-mation, le procès de l'iom est suspen-

du. Le Maréchal Pétain a pris le dé-

Article premier. - Les débats ac

septembre 1939 et dans ceux qui, con-nus avant ou après cette date, ont ag-

gravé les conséquences de la situation

La situation en Egypte

Selon des nouvelles de Rome parve

nues à la presse suisse, plusieurs re-présentants connus du monde musul-

nan auraient été arrêtés en Egypte.

Parmi ceux-ci, annonce le correspon-dant de la « T.A.T. » figurerait le cheik El-Maraghy, recteur de l'Uni-versité El-Ashar,

pleurent... » Cependant ce n'est pas cher le pay: an qu'il fant hercher nes coupables du marché noir. Un principe

superieur est développé aux applau-gissements de la salle : delui qui a travaillé pour obtenir un produit du

sol a le droit de s'en servir le pre-mier pour nourrir sa famille... » Les

mesures déjà prises invitent à songe

que l'agriculteur n'est pas en contact étroit avec les administrateurs de

l'agriculture qui, d'ailleurs, devraient

être choisis, recrutés parmi ceux qui ont vraiment travaille la terre.

M. de Chanterac exprime son septi-

cisme sur la valeur des déclarations

des particuliers même (et surtout),

quand elles ont été révisées. Voulois etablir tout un système sur les décla-

rations, c'est arriver à de graves er

Pour nourrir un paysan il faut plus

de pain que pour nourrir un employé de bureau. Après le labeur paysan,

comptait naguère, « Le petit moulin est une nécessité de la vie paysanne ».

Après cette argumentation substan-tielle, la déduction s'impose : la né-

orporation paysanne.

essité de s'unir, de s'intégrer dans la

Si cette organisation eut été déjà créée, le Maréchal n'aurait eu qu'à dire à ses dirigeants : « Prenez en mains

es intérêts de l'agriculture », tandis

qu'il a fallu créer de nonveaux fonc-tionnaires, souvent incompétents, d'où

le régime qui ne peut nous satisfaire en la matière, déséquilibre entre les

prix à la production et les prix chez les détaillants. Exemples frappants : la viande, les noix., Il faut donc pas-ser dans le domaine des actes. Bien

choisir ses représentants La commu-nauté doit être pléine de ferveur... C'est l'avenir moins sombre et c'est la

eret suivant ;

Dimanche, au théâtre municipal, enfants qui souffrent et des mères qui

va animer cette réunion.

M. Longpuech, agriculteur, syndic de Lissac, se fait le porte-parole des doléances paysannes. Son exposé, qui traduit les tourments des agriculteurs aux heures si dures pour tous, est très attentivement écouté, et M. André, qui prend des notes, répondra à chacun de bureau. Après le labeur paysan, c'est le rappel de l'esprit de sacrifice des hommes de la terre Sur 1.400.000 prisonniers, 800.000 sont des paysans. Des apaisements sont donnés aux auditeurs particulièrement attentifs sur le sort des petits moulins dont il ne reste que 9.000 sur 33.000 qu'on en comptait naguère.

Avec M. Carrade, nous entendons un dest une nécessité de la vie paysanne » Il a disparu à l'avantage de la grosse paysans et qui les met en garde contre minoterie. Ceux qui restent doiven

LE MARÉCHAL REÇOIT M. P. LAVAL

Le Maréchal Pétain a reçu jeudi des photographes français et étrangers se président Laval.

Dans l'après-midi, le Maréchal a con-

ance par un discret service d'ordre.

De nombreux journalistes, ainsi que été accordée par ce dernier.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES...
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)...
RECLAMES 3º page (- dº -)...)....

3 fr.

Mypothèses, Certitudes

Les anciens Grecs disaient que l'avenir est sur les genoux des Dieux. Nous n'irons pas l'y chercher, certains qu'il fera lui-même tout le chemin pour venir jusqu'à nous! Comment s'empêcher pourtant d'y penser et d'essayer, sous son masque impénétrable, d'imaginer sa face réelle? Que nous cache-t-il? Que nous prépare-t-il? Dans cet effort de prévision, nous avons bien de la peine à nous le figurer autrement que nous le voudrions! Nous sommes irrésistiblement tentés de le faire à notre propre ressemblance. Un peintre est toujours un peu le père du modèle qu'il retrace puisqu'il en fait une nouvelle création. Plus encore quand il peint l'image de ce qu'il imagine. Or, nous ne pouvons pas parler de notre avenir autrement que par supposition imaginative.

Notre confrère, Le Temps, dans un article que j'ai cité ici-même et qui fut très remarqué, parlait de ce qu'il appelait en termes exprès « l'optimisme imprévoyant ». C'était son titre même d'où l'on pouvait conclure que le pessimisme est seul prévoyant. D'un examen sommaire de la situation générale, notre confrère déduisait que nous connaîtrions des temps durs. Il exprimait l'assurance que nous ne pourrions pas rester toujours dans ce qu'il appelait « l'abri commode » d'une « neutralité obligée ». Enfin, il préparait nos esprits à ce qui lui semble une certitude : à savoir que nous aurions à « vivre dangereusement ».

De tout cela, M. Charles Maurras le morigène avec sévérité dans un article de L'Action Française, dont le fond est qu'il n'admet pas qu'en taxe d'imprévoyance l'optimisme. Dans l'état actuel du grand conflit qui partage le monde, les forces en présence nous offrent le spectacle d'un équilibre qui ne permet pas de croire que l'un des deux camps soit en mesure avant peu de réduire l'autre à l'impuissance. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas savoir ce qui se passera et personne ne peut nous le dire.

« Il serait ridicule d'appeler prévisions des préférences », écrivait Le Temps. A quoi M. Maurras ajoute qu'il serait plus ridicule encore d'en avoir ! Que notre devoir est de rester « exclusivement français » et de travailler à faire à notre pays, le meilleur avenir possible en utilisant les circonstances. Ces circonstances peuvent être bonnes; elles peuvent être mauvaises. Peut-être et même probablement, le bon et le mauvais s'y trouveront-ils mêlés dans une inextricable confusion. Il faudra tirer parti des unes comme des autres! En juin 1940, les plus sagaces des Français pouvaient très justement prévoir le pire. Eh! bien, le pire nous a été épargné!

ras, nous sommes maîtres « d'épargner des dégâts au moral de « notre pays » et de préparer le jour qui va venir, « car il vien-Grande Réunion paysanne à Figeac « dra. Il viendra. Les circonstances nous serviront et le ciel nous « aidera si nous commençons par nous aider nous-mêmes et « d'abord nous garder intacts. Nous serons d'autant mieux parés « pour subir avec fermeté les nouvelles cruautés du sort annoncées « par Le Temps que nous ne serons ni affaiblis, ni désarmés, ni « même ralentis par ce pessimisme démoralisant ».

Nous ne savons pas jusques à quand. Mais, ajoute M. Maur-

Eh! bien, il me semble que ces deux opinions ne sont pas contradictoires et qu'elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent. Le Temps ne désespère pas du tout du jour qui viendra. Il croit bon seulement d'avertir les Français que ce jour ne viendra pas tout seul et qu'on n'ira pas vers lui sur des tapis de mousse, par des chemins bordés de fleurs. Cela n'était pas mauvais à dire et ce n'est pas démoraliser les gens que de les entraîner pour les épreuves qu'ils pourront avoir à subir!

Emile LAPORTE.

On lit quelque part l'information

« Un débat sur la semaine de 40

heures, qui constituerait un des plus grands événements politiques de cette guerre, pourrait être provo-

a qué dans les deux semaines qui von a suivre si les sénateurs P... et L...

parvenaient à réunir un groupe suf-fisamment important de leurs collè-

gues décidés, comme eux, a défendre

un projet visant à la suspension de la loi et limitant l'activité syndicale

au sein des industries de guerre. Or

sait que la commission du travail

a constamment proclamé son oppo-

sition à toute modification de la lé-

Réunir un groupe! Convoquer une commission! Déposer des projets! Discuter des amendements! Instituer

un vaste débat !... Est-ce qu'il ne vous semble pas

avoir entendu des choses de ce genre

Si, n'est-ce pas ? Nous l'avons connu et pratiqué ce

système de « parlage » perpétuel, de discussions incessantes et qui n'ahoutissent jamais à quelque décision nette, de délibérations toujours recom-

nencées où des mots succèdent aux

mots pour ne faire que du vent. Eh! bien, si c'est fini chez nous, ce

a continue chez d'autres. Car l'infor

mation que nous citons plus haut vient de Washington. Là aussi, du

Sénat à la Chambre, les projets re

ondissement de commissions en com-

missions et l'on discute encore, après quatre mois de guerre et de défaites,

on discute encore sur le point de sa

voir si l'on abrogera ou non la loi de

Pendant ce temps, les Japonais...

gislation du travail... »

Mêmes causes, mêmes effets.



Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on remplace le café par des succédanés. Le plus ancien semble être la chi-Entre 1761 et 1772 on vit apparaître

dans les pays du Nord des cafés de petit houx, de fêves et de haricots. En 1788, le Français Franchard fabriqua un prétendu « café de santé » mélange de riz, d'orge, d'amandes et de sucre. Sous la Révolution, les succédanés de café furent nombreux : cafés de sarrazin, de glands et même de ge

Aux dix-neuvième siècle, les prépa rations de ce genre se multiplièrent et l'op peut signaler un « café des bois » du docteur Romain, composé de glands et de rhizomes (?) ; un « café de marrons » d'un sieur Legrand, étrange mélange dans lequel il entrait des marrons, des roses, des carottes, de la marjolaine, de l'angélique et des écorces d'oranges amères ; un « café de blé », de la yeuve Gall, comprenant de la mélasse et des grains de froment torréfié; le « café de Lampadins », composé de châtaignes; le « café de buis » de Barelti; le « café de Bayrrhonner », fort répandu au début du xixe siècle et formé d'astragale et de « vesce à café »... Et nous qui pensions avoir inventé les succédanés et les remplaçants.

Foires de la semaine du Lot

Lunegarde.

Mardi 21 avril. - Cabrerets, Dura-Mercredi 22 avril. - St-Céré, St-Germain, Sarrazac.

Jeudi 23 avril. - Blars, Figeac, Varaire, Lacapelle-Marival, Martel. Vendredi 24 avril. - Laval-de-Cère, Montet-et-Bouxal. Samedi 25 avril. - Cajare, Gignac,

Montcuq, Gramat, les Quatre-Routes,

Cardaillac.

Académie des Jeux Floraux Dans sa séance du 10 avril 1942, l'Académie des Jeux Floraux, sous la présidence de M. Armand Praviel, cen-

jeral du Félibrige.

aux corps gras

CHRONIQUE DU

DE PROPAGANDE

dès avant midi.
C'est seulement à midi trente que, venant de Châteldon, l'automobile dans laquelle le président Laval et M. de Brinon avaient pris place s'arrêta devant le perron de l'hôtel.
Ses deux comparte de l'hôtel. Nous rappelons que dimanche 19 avril aura lieu à Cahors la Grande Journée de Propagande. Au programme : le matin au Théâtre municipal, séance d'études réser-vée aux délégués.

A 11 h. 30, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts par M. Roger de Saivre, chef adjoint du Cabinet civil du Chef de l'Etat en pré-sence de l'Armée, de la Légion et des

Mouvements de jeunesse.

Enfin, à 15 heures, grande conférence publique de M. Philippe Henriot, au Kiosque des Allées Fénelon; à 17 heures, concert par la musique de

A l'occasion de la Journée des propagandistes

connaissance d'une communication du chef du département politique fédéral selon laquelle les avions qui violèrent l'espace aérien cuisse dans la nuit du 12 au 13, étaient de nationalité an-glaise, va élever une protestation con-tre cette violation de l'espace aérien helyétique. Le Centre de Propagande de la Ré-olution nationale (boulevard Gambeta), sera ouvert toute la journée et si Suspension du procès de Riom

la), sera ouvert toute la journée et si le temps le permet il sera fait un étalage extérieur.

De nombreux exemplaires de journaux, brochures, tracts, etc., seront distribués gratuitement.

Un certain nombre d'objets, tels que calendrier du Maréchal, agenda, almanach des jeunes, etc., seront soldés à des prix très bas.

Des rabais importants seront foits

Article premier. — Les débats actuellement en cours devant la Cour Suprème de justice instituée par l'acte constitutionnel n° 5, en date du 30 juillet 1940, sont suspendus à compter de la publication du présent décret au « Journal Officiel ».

Art. 2. — La cour complétera son information à l'effet de rechercher et de juger toutes les responsabilités. Une place de secrétaire comptable est ouverte à la section départemende juger toutes les responsabilités quelles qu'elles soient encourues par les personnes visées à l'article 1º de la loi du 30 juillet 1940 dans les actes qui ont concouru du passage de l'état de paix à l'état de guerre avant le 4 septembre 1939 et dans ceux qui tale des pensions du Lot à Cahors. Les demandes d'admission devron être adressées avant le 25 avril 1942 à M. l'Intendant chef de la section départementale des pensions à Cahors.

Aux horticulteurs-pépiniéristes Nous croyons utile de rappeler qu'aux termes de la loi du 25 mars qu'aux termes de la loi du 25 mars 1941, sont seuls autorisés à vendre ou à mettre en vente des plants, boutures, greffes et porte-greffes d'arbres fruitiers ou forestiers, de vigne, d'arbres et arbustes d'ornement, les producteurs ou les commerçants régulièrement inscrits chaque année sur les listes du contrôle phytosanitaire, et par conséquent titulaires de la carte spéciale à ce contrôle. Les délinquants s'exposent aux poursuites judiciaires sexposent aux poursuites judiciaires suivre cette petite classe! sanctions prévues à l'article 29 de

la loi précitée Tous les horticulteurs-pépiniéristes, agriculteurs et en général toutes les personnes produisant ou faisant commerce de plants fruitiers, forestiers ou d'ornement, qui ne se sont pas fait inscrire l'an dernier sur les listes du contrôle du Service de la Protection des végétaux sont priés de le faire d'urgence en adressant leur demande à la Direction des Services agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture à

Délégation spéciale Il est institué dans la commune de Dégagnac une délégation spéciale qui est ainsi composée: Président: oachim Lavergne; mmbres: MM. Emile Fallières, Marcel Pechmagre, Armand Lamartinie, Marcel Bouyssou. M. Tisseyre est nommé président de la délégation spéciale de la commune de Floirac, en remplacement de M. Bousquet, démissionnaire. M. Hippo-lyte Bouzou est nommé membre.

Le cheval a disparu Le 20 mars, le cheval appartenant à M. Ghilardi, propriétaire à Vers, proutait paisiblement dans l'île de Vers, au bord du Lot. Depuis ce jour-

là, le cheval n'a pas reparu,
M. Ghilardi crut qu'il était tombé
dans le Lot et s'était noyé. Mais depuis cette date le cadavre de la bête n'a pas été aperçu flottant sur l'eau comme cela se produit habituellement et d'autre part, les recherches faites aux différents barrages de la rivière. sont restées sans résultat.

Le cheval s'est-il vraiment noyé? Dans tous les cas il a disparu! On se perd en conjectures !

minoterie. Ceux qui restent doivent être préservés (surtout avec les difficultés accrues de la circulation) pour que subsistent les facilités d'échange de blé contre de la farine ou du pain. Bœuf tembé dans une crevasse Ces jours derniers, M. Cubaynes. propriétaire à Vayrols (commune de Flaujac), près Cahors, travaillait avec ses bœufs dans les champs, lorsque tout à coup, un bœuf tomba dans une crevasse qui venait de s'ouvrir sous Les difficultés familiales au sujet de la laine ne sont pas moindres. En 1850 nous comptions 50.000.000 de bêtes à laine... huit millions aujour-d'hui. Une solidarité étroite devrait s'établir entre le paysan et ceux qui transforment les produits de son travail : petits minotiers, petits filateurs,

ses pas.
M. Cubaynes et des voisins retirèrent l'animal de sa fâcheuse position et constatèrent alors que la crevasse qui venait de se produire était très D'après des renseignements fournis

par divers habitants, cette crevasse aboutirait à une voûte située environ and the state of t

La carte de tabac pour les jeunes gens de 18 ans Une atténuation sensible aux rigueurs de la reglementation de l'oc-troi de la earte de tabac favorise actuellement les moins de vingt ans. Désormais, sans qu'il soit tenu compte de la date limite précédemment prévue, les jeunes gens ayant at-teint l'âge de dix-huit ans pourront adresser leur demande à la Direction des Contributions indirectes.

EDEN

Samedi 18 et dimanche 19 avril en soirée à 21 k. Dimanche matinée à la heures. Première partie : Dessin animé, documentaire.

Deuxième partie SAGAMORE LE MOHICAN

d'après le « Dernier des Mohicans », de James Fenimore Cooper, avec Ran-dolph Scott, Binnie Barnes, Henry Grains de bon sens Lecon de choses

— Certains corps, avait dit le maître, perdent du poids. Donnez-moi des exemples.

Nous tous, à cause des restrictions, avait répondu un élève, parmi Mais un autre écolier, se rappelant sans doute telle conversation entendue à la table familiale, avait levé le doigt.

en plus de poids? La parole de l'Angleterre, M'sieu!

— Drôle d'idée, et qui n'est pas dans le sujet de la leçon. Enfin, explique-

Alors, l'élève, fort écouté de toute la classe, avait fait sa petite conférence. La parole de l'Angleterre a pesé ourd, très lourd, autrefois. Le monde entier craignait des menaces et souhaitait mériter ses promesses, car elle passait alors pour réaliser tout ce qu'elle annonçait. Depuis plusieurs années, pourtant, on a commencé à dou-nées, pourtant, on a commencé à dou-ter. L'Angleterre avait, en effet, promis l'indépendance à l'Egypte; or, l'Egyp-

a des prix très bas.

Des rabais importants seront faits ce jour-là sur tous les articles de propagande diffusés par le centre : portrait du Maréchal et de l'Amiral, broches, médailles, livres, brochures, etc...

EMPLOI VACANT

Te atien doujours.

La Pologne a cru dans la promesse des secours anglais, et la Belgique, et écrasés l'un après l'autre sans avoir vu beaucoup d'Anglais à leurs côtés.

L'Angleterre, après cela, n'aurait elle a encorporte de propulation de promiser de la Pologne a cru dans la promesse la France : ces trois pays ont été beaucoup d'Anglais à leurs côtés.

L'Angleterre, après cela, n'aurait elle a encorporte de propulation de promiser de la Pologne a cru dans la promesse la France : ces trois pays ont été beaucoup d'Anglais à leurs côtés.

L'Angleterre, après cela, n'aurait elle a encorporte de propulation de promiser de la Pologne a cru dans la promesse des secours anglais, et la Belgique, et écrasés l'un après l'autre sans avoir vu beaucoup d'Anglais à leurs côtés.

L'Angleterre, après cela, n'aurait elle a encorporte de propulation de promiser de propulation de promiser de propulation de propulation de propulation de promiser de propulation de prop

ecrases l'un après l'autre sans avoir vu beaucoup d'Anglais à leurs côtés. L'Angleterre, après cela, n'aurait pas dù pouvoir faire de nouvelles dupes. Elle a encore réussi à duper la You-goslavie, la Grèce, même la Russie. Elle est aussi parvenue à vider l'Aus-tralia de ses meillaures traupes et à tralie de ses meilleures troupes et à pousser les Américains à remplacer làbas les Anzacs qui s'étaient fait tuer

Pourtant, cette sinistre farce semble rolle a l'Angleterre sa promesse de secours; les Etats-Unis s'étonnent de ce que les casernes anglaises regorgen de soldats inoccupés; l'Inde, enfin, sollicitée à son tour de faire la guerre pour l'Angleterre, hésite : elle n'a pas confiance dans la promesse d'indépendance qui lui est faite, ni dans la promesse des seconts anglais ce en quoi messe des secours anglais, ce en quoi les Hindous montrent, on l'avouera,

quelque bon sens.

Cette leçon de choses hors programme a mérité la première note. Que de grandes personnes, encore intoxiquées ent trouvé profit à

-100000 Le commerçant a-t-il le droit d'exiger un article usagé en échange d'un neuf ?

On sait qu'avec la raréfaction des matières premières, nombre de com-merçants ont pris l'habitude d'exiger de leur clientèle la remise des matiède leur chentele la l'emise des macres usagées : culots d'ampoules électriques, tubes d'étain, flacons. Ce procédé n'a aucun caractère légal et, n'étant de l'a aucun caractère légal et n'étant de l'était de l' soumis à aucun contrôle, présente de graves inconvénients. Nous sommes en mesure d'indiquer

qu'un texte est en préparation, qui-réglementera la vente d'objets manufacturés neufs, moyennant la remise d'articles usagés.

Les prix de base du gros bétail vont être majorés

C'est au printemps que le bétail devient de plus en plus rare sur le marché, Aussi, le gouvernement vient-il de décider que les prix de base du gros bétail seraient majorés:
De 2 0/0 au 1° avril; de 5 0/0 au
15 avril; de 6 0/0 pour les mois de

mai et de juin, Cette hausse, prise en charge par le ravitaillement, n'affectera pas les prix de détail, Elle contribuera à l'amélio

raion du ravitaillement en viande, dé jà très sensible au cours des derniers,

Compatriote

Notre excellent compatriote M. Raymond Bailos, commis du Trésor à Paris, attache a la perception au 10° ar-rondissement à Paris, est promu souschef de bureau et anecte a la perception au 11e arrondissement. Nos félicitations à M. Baffos, qui est de Salviac.

Nouveau maire

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, d. Edouard Fourrat, commandant en refraite, officier de la Légion d'honneur, est délegué dans les ionctions de maire de la commune de Mayrinhac-Lentour, en rempiacement de bert Vernet, demissionnaire.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, le commandant Jean Vayssieres, de l'Artillerie coloniale, à Dakar, A.O.F., est inscrit au tableau d'avancement de l'armée 1942, pour le grade de lieutenant-colo-

Nous adressons nos bien vives félicitations à notre compatriote, originaire de Puy-l'Evêque, ancien élève du lycée Gambetta et ils de notre exceinent ami M. Vayssières, ancien direction de Page de l'acceptant de l'a teur de l'école annexe de l'école nor male d'instituteurs, à Cahors.

PALAIS DES FETES Samedi 18 avril, soirée 21 h. Diman-

che 19, matinée 15 h., soirée 21 h. Un film d'Henri Wulschleger: BACH EN CORRECTIONNELLE CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

La zone d'action du centre local de Cahors s'étend toujours, c'est ainsi que cette semaine nous avons reçu la vi-site de Mlle Coste, professeur d'Edu-cation générale au Collège de filles de Figeac et de M. Mellou, professeur de lettres au Collège de garçons de Figeac qui ont bien voulu se charger de créer des sections de sports aériens à Files sections de sports aériens à Fi-

Par ailleurs, M. Vaurs, professeur à l'E.P.S. de Cahors, après avoir subi avec succès l'examen de chef de section locale, est allé faire un stage de tion locale, est allé faire un stage de de sports aériens à Aix-en-Provence.

Nous avons constaté combien les enfants prenaient goût à leurs travaux; nombreux sont ceux qui sont venus travailler pendant ces vacances. venus travailler pendant ces vacances de Pâques, transformant notre modes-

e local en une véritable ruche. C'est ainsi que jeudi prochain 23 avril nous convions toutes les sections de modèles réduits à l'aérodrome de Cahors-Labéraudie pour procéder à la mise au point et aux essais des planeurs achevés.

Nous leur souhaitons pour cette petite fête une belle après-midi de printemps. — D' Barret de Nazaris.

AUX MEUNIERS

ET BOULANGERS ECHANGISTES En vertu de l'arrêté du Préfet régio-nal du 14 mars 1942, les cultivateurs échangistes ont dû livrer, avant le 31 mars dernier, à leur meunier ou à leur boulanger, les blés correspondant à leur consommation familiale des quatre derniers mois de la campagne

en cours.

Une vérification des quantités ainsi livrées est actuellement entreprise.
Les meuniers et boulangers échangistes qui auraient reçu du blé ou de la farine en quantité supérieure aux besoins légaux de leurs clients sont in-vités à les déclarer au directeur déparemental des Contributions indirectes. vant le 21 avril. Ces quantités seront

bloquées. Par contre, tout stock détenu irré-gulièrement après le 21 avril sera

Par arrêté, en date du 15 avril 1942, M. le Préfet du Lot vient d'attribuer tous les consommateurs de la catégorie J3, sans distinction de centre, un supplément de 90 gr. de viande par se-maine, à compter du 20 avril courant. A cet effet, les tickets DI et DJ des feuilles de denrées diverses (catégorie 13) auront une valeur de 90 gr. cha-

Les consommateurs de cette catégoie devront se faire inscrire sans re-ard chez leur boucher habituel contre remise du ticket DH de la même feuile de denrées diverses.

Encore une bicyclette volée

M. Besse, propriétaire, demeurant à abéraudie, avait déposé sa hicyclette levant la porte de l'immeuble du magasin de coiffure de M. Soupa, rue Vilson, et était entré dans le maga-

A sa sortie du magasin, il eut le reret de constater que le vélo avait disparu. Plainte a été portée à la poce qui a ouvert une enquête. Malheureusement, depuis quelques emps, nombreux sont les vols de bi-yelettes commis à Cahors et jusqu'à jour, les auteurs n'ont pu être dé-

Publicité pour boissons alcooliques

Il est rappelé aux intéressés que les ois des 23 août 1940 et 24 septembre 1941 ont interdit toute publicité en fa-veur des boissons alcooliques. Toute ffiche ou panneau de ce genre qui l'aurait pas été supprimé doit l'être ans retard. Les infractions aux dispoattions desdites lois seront relevées par des procès-verbaux réguliers et les responsables déférés au Parquet,

Battue aux sangliers M. Marmiesse, membre du « Rallye

légreval », au cours d'une battue sur es Causses de Berganty, a tué un gros sanglier. Félicitations à l'adroit chas-Le meurtre de Comiac

Brunies, l'auteur du meurtre à Comiac de Georges Holaingues, institu-teur à Lacam-Bagnac, a choisi comme défenseur Me Faugère, du barreau de

Déclaration d'association L' « Officiel » publie la déclaration

l'association suivante : « Groupement professionnel des chapeliers-modes dé-But : défense des intérêts corpora-tifs. Siège social : Chambre de Com-merce de Cahors,

Vol d'une bague M. Henri Soulet s'apercevant le, 14

vril, qu'on lui avait dérobé une baue de valeur, porta plainte au Com-nissariat de police, La Sûreté de Cahors ouvrait aussitôt une enquête et, rapidement, dé-couvrait l'auteur du vol. C'était une nommée Ida Fourès, 44

ns, femme de chambre à l'Hôtel du Habilement interrogée elle fit des veux complets et... restitua la bague. L'enquête a été transmise au Par-

UNE FEMME, UN HOMME, LES PLUS HUMBLES, LES PLUS PAUVRES PEUVENT CRÉER CE CHEF-D'ŒUVRE UNE FAMILLE

CONCOURS DEPARTEMENTAL DE BOVINS REPRODUCTEURS Limoges le 29 avril 1942. — Le con-

cours départemental annuel de repro ducteurs, organisé par la Société d'agriculture de la Haute-Vienne, aura lieu le 29 avril prochain à Limoges, dans les baraquements de l'ancien Cette manifestation est dotée de 12.000 fr. de prix.

Nomination de maire

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, L. Abel Brousse est nommé maire de

Lundi 20 avril. - Capdenae, Salviae,

M. de Chanterac

la démagogie qui nous a fait tant de mal. Puis, très écouté et très applau-

di, il expose la nécessité de bien orga-

niser la corporation paysanne, ce qu'elle doit être et ce qu'elle sera si

Avec quelle éloquence prenante s'ex-prime M. de Chanterac et comme ce qu'il dit si nettement touche et émeut son auditoire agricole. Il apporte une documentation claire, précise, basée sur des faits et on le suit avec autant de plaisir que de profit. On ne s'est pas suffisamment pench-

sur le s'est pas sumsamment penene sur le sort du paysan. Son travail, ce-pendant, est celui qui donne le moins de sécurité, soumis qu'il est aux con-ditions atmosphériques. Aussi la terre a-t-elle été désertée. En une période de 70 ans, la population du Lot est tom-bée de 300.000 habitants à 150.000 L'homme quel qu'il soit se décourage s'il ne retire pas de son travail un profit légitime. Et ce sont les fautes passées qui sont évoquées : les achats massifs à l'étranger des produits que le sol français eut pu produire : le sous-sol français inexploité... Qui a pu oublier la dénaturalisation du blé au

bleu de métylène... et son prix, 40 fr. le sac?
Aujourd'hui le paysan est responsable de la vie des populations. Le conférencier a visité la banlieue parisienne. L'émotion suscitée par la description des choses vues est partagée par l'auditoirc. « N'oublions pas qu'il y a des

Commissariat général

M. Paul Genieys est nommé inspec-teur régional du Commissariat général presidence de M. Armand travier, cen-seur, a élu maître es-Jeux Floraux, a l'unanimité des votants, M. Charles Maurras, de l'Académie Française, Ma-Maurras, de l'Académie Française, Manées, Haute-Garonne, Ariège.

LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

C'est par erreur que la convocation envoyée pour le 19 avril 1942 indique le rassemblement place Thiers, à 10 h. 45. Il faut lire : place Galdemar à 10 h. 30, et rue Clémenceau aux endroits qui vous seront indiqués par vos chefs de secteur.

Le président de la section de Cahors a l'honneur d'informer les légionnai-res que la section de Cahors se réuni-ra le vendredi 24 avril à 20 h, 30 au Théâtre municipal sous la présidence de M. Virebent, chef départemental de l'Union du Lot qui désire prendre con-tact avec la section de Cahors. Présence indispensable. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Préfecture du Lot Ces jours derniers l' « Officiel » a publié un décret relatif à la promotion de fonctionnaires et agents de

Dans la liste des promus, nous sommes heureux de relever le nom de notre sympathique compatriote M. Jean Layssac, rédacteur principal de 4º classe à la Préfecture du Lot qui est promu chef de bureau de 6° classe. Cette promotion a été accueillie avec

une vive satisfaction par tous les col-lègues et amis de M. Layssac auquel nous adressons nos sinceres félicita-

M. Destal, rédacteur principal de 1^{re} classe à la Préfecture du Puy-de-Dôme et M. Hugou, commis principal de 1^{re} classe à la préfecture de l'Indre sont nommés sur leur demande, à la Nous leur adressons nos meilleurs

souhaits de bienvenue. Naissance

Nous apprenons avec plaisir la nais-sance d'une mignonne fillette, prénommée Nicole, premier enfant de Mme e M. Jean Longuet.

Nous adressons tous nos compli ments à l'heureux papa, aux grands-parents, Mme et M. Longuet, retraité de la gendarmerie, et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie Nous apprenons avec regret la mort de Mme Gayet, veuve de M. Urbain Gayet, décédée à Cahors à l'âge de

C'était une femme de bien, très esti mée par tous ceux qui la connaissaient. Nous adressons à son fils, M. Gayet, pharmacien, à M. Couailhac, à tous les parents nos bien sincères condoléances. COMPAGNIE DU BOURBONNAIS PRIX DU GAZ

Par application de l'arrêté du 31 mars 1942, publié au Bulletin officiel de surveillance des prix du 3 avril 1942, le prix maximum du gaz est porté à 2 fr. 20 (deux francs vingt centimes) le mètre cube (taxe sur les transactions non comprises), à comp-ter de la facturation du mois d'avril inclusivement.

Abatage et transport de porc Certains consommateurs autorisés à faire transporter du porc pour leur consommation familiale n'ont pas cru devoir en faire la déclaration aux guichets de la carte d'alimentation lors de la perception de leurs titres du mois d'avril. Cette négligence pouvant entraîner pour eux des sanctions sé-vères ils sont invités, s'ils veulent éviter tout ennui, à venir en faire la dé-claration le plus tôt possible au ser-vice de la carte d'alimentation, munis de tous leurs titres.

Ceux qui négligeraient de faire cet-

te déclaration seraient passible des peines prévues par la loi.

Il est rappelé qu'un guichet spécial est ouvert (guichet n° 4), chargé d'ac-complir les diverses formalités ayant trait à l'abatage familial. Ce guichet est également réservé aux cultivateurs

Les migraines de l'arthritique Signalons aux arthritiques, affligés de migraines et de névralgies fréquentes, l'efficacité des cachets Gandol. Avec ses trois calmants, le Gandol apaise très vite la douleur. Il active en outre, l'élimination des poisons qui sont à l'origine des maux de tête : ceux-ci diminuent en fréquence et en intensité jusqu'à disparaître complètement. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors: 16 fr. 80 la boîte de 20 ca-

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux. 20 années de recherches our donner le maximum de satis-

A la Maison POPOVITCH

STADE CADURCIEN Rugby

C'est la très belle équipe du Stade Toulousain B qui donnera dimanche au Stade Lucien-Desprats, la réplique u Stade Cadurcien. Le Stade Toulou sain a toujours déplacé à Cahors d'excellents groupements, pratiquant un rugby des plus clairs et des plus classiques. L'équipe qui instrumentera à Cahors comprend certains joueurs qu faisaient partie de l'équipe des Pyré-nées-Armagnac-Bigorre qui, dimanche dernier, triompha de l'équipe Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, l'équipe toulousaine compte des victoires sur Montauban, Castres, Albi, Mazamet

L'équipe toulousaine aura la formation suivante : Arrière, Péré ; 3/4, Grandcharuch, Marestan, Dutrain Moura; demi m.: Pélissier, o., Pau-rens; avants 3º ligne, Roussille, Cou-rade, Gay; 2º ligne, Taulia, Lagier; 1ºº ligne, Adolphe, Frutuoza, Oliva. De son côté, le Stade Cadurcien ali-

gnera sa meilleure formation. Le match commencera à 14 heures très précises, par conséquent tous les joueurs ont priés d'être présents au stade à 13 h. 1/4. Nous sommes heureux d'annoncer

au public sportif cadurcien que deux pelles rencontres de rugby auront lieu au terrain de l'Île, le 26 avril ; l'équi-pe réserve du Toulouse Olympique renforcée par quelques équipiers pre-miers et le 2 mai, l'équipe des Chan-tions de Louveza d'Authonie tiers de Jeunesse d'Argelès, où opèrent en majeure partie des Catalans, équipe qui a obtenu des victoires sur Lourdes 1, Auch I, St-Girons et qui, dimanche lernier, n'était battue par le C.A

Brivistes à Brives, que par 19 à 11. Championnat de basket-ball masculin et féminin

Dimanche 19 avril, à partir de 4 h. 30, auront lieu, sur le terrain de l'Ecole primaire supérieure, 50, rue Emile-Zola, les finales des championnats de basket-ball masculin et féminin de l'U.F.O.L.E.P. pour la zone nor occupée. Le meilleur accueil sera réservé à ceux que ce sport, aussi utile que gracieux et inoffensif, intéresse lans la région.

Il y aura des sièges. Les équipes finalistes représentent la Haute-Garonne (Caraman, masculin et sports athlétiques toulousains, fémi-nin) et l'Indre (masculin et féminin.

CALENDRIER D'ATHLETISME Comité des Pyrénées

9 avril: réunion d'ouverture dans tous les districts. 23 avril (jeudi) : championnats départementaux scolaires (Ossu). mai (jeudi) : championnat d'acadé-

14 mai : challenge du nombre (Ossu), ou le 21. 17 mai : éliminatoires régionales du

Triathlon. 21 mai (jeudi) : challenge du nombre (si pas disputé le 14-5). 24-25 mai : journées Jules Noël. Cham-pionnat de France scolaire (Ossu). 31 mai : championnats départemen-

taux. 7 juin : intersélection d'académie (Ossu). Championnats juniors et cadets (Championnats des Pyrénées...). 14 juin : championnats des Pyrénées seniors féminins.

21 juin: premier tour du championnat de France inter-clubs première catégorie. Premier tour des championnats des Pyrénées inter-clubs deuxième catégorie 28 juin : rencontre Pyrénées-Limousin

12 juillet : finale des Triathlons. Championnats de France de l'Ufo-ment un excellent fortifiant, c'est, en lep à Cahors, match inter-comité. 25-26 juillet : championnats natio-

naux.

2 août: 1/4 de finale des championnats de France inter-clubs. 1/2 finale des championnats des Pyrénées inter-clubs (2º catégorie). août : grand fond.

16 août: 1/2 finale championnat national inter-clubs. Finale championnat des Pyrénées inter-clubs (2º catégorie).

23 août : réservé par la F.F.A. 30 août : grand fond. Critérium du comité. « Kilomètre de l'auto », juniors éliminatoire comité. septembre: finale du championnat de France inter-clubs. Epreuve de

sélection nationale. 3 septembre : réservé par la F.F.A. 25 septembre : réunion d'automne. Plusieurs dates restant libres au ca-lendrier, les clubs désirant organiser me réunion d'athlétisme sont d'adresser d'urgence la demande au comité des Pyrénées.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera as-suré le dimanche 19 avril et le lundi 20 avril jusqu'à midi par la pharmacie **********************

Oreilles qui bourdonnent

Voilà un ennui fréquent aux alen-ours de la cinquantaine et qui disparait comme beaucoup d'autres, avec les Gouttes Floride. Ce remède végétal circulation. Il s'oppose aux troubles congestifs tels que bourdonnements d'oreilles, vertiges, poussées de sang au visage, etc... Les Gouttes Floride peau de l'excellente tisane Vichyflore. Cet heureux mélange de plantes médicinales, associées au sel Vichy Etat aide au bon fonctionnement du foie, de l'interent très recembers d'externe formes. sont très recommandées aux femmes de 40 à 50 ans. Le flacon pour 3 se-maines : 14 fr. 10. Ttes Phies.

ETAT-CIVIL du 10 au 17 avril

Naissances Longuet Nicole, rue Wilson.

Dalle Nicole, rue Wilson.

Publications de mariage

Cavalié René, clicheur typographe et

Noël Euphrasie, S.P. à Cahors.

Bourgade Jean, conducteur d'autos et Phalip Odette, couturière à Cahors. Mariages Selves Antony, chauffeur et Pons Andrée, S.P. Guilbert Ulysse, chef briqueteur et Duhot Yvonne, S.P.

Décès Lavergne Marie, Vve Prot, S.P., 73 ans, rue Wilson. Delcambre Antoine, cult., 55 ans, rue

Paraire Anne-Marie, Vve Lacam, S.P., 71 ans, rue Mascoutou, 37.
Serres Mélanie, Vve Bric, S.P., 69 ans,
Cours de la Chartreuse, 2.
Mèges Marie, Vve Barras, S.P., 78 ans, rue Wilson. Delon Euphrasie, Vve Soulié, S.P., 56

ans, rue St-Marc. Couderc Euphrasie, Vve Gayet, S.P., 78 ans, Quai Ségur-d'Aguesseau. ARRONDISSEMENT

DE CAHORS __

Limogne

Probité. - Vendredi, Mlle Bergounoux Simone trouva avenue de Cenevières un porte-monnaie renfermant une petite somme d'argent ; elle s'em-pressa de le déposer à la mairie qui fait les recherches nécessaires pour retrouver le propriétaire. Nos félicitations à Mlle Bergougnoux pour son acte de probité.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort à Oudja (Maroc) de Mme Savignac, Vve de M. Savignac, ancien juge de paix de Limogne. Nos condoléances à la famille.

Montcug

Carnet blanc. — Tout prochaine-ment sera célébré à la mairie de Montcuq, le mariage de M. Charles Lapèze, cultivateur, domicilié à Borredon, commune de Montlauzun, avec Mlle Henriette Larroque, sans profession, domiciliée à Montcuq.

Félicitations et vœux de bonheur

aux futurs époux. Carnet de deuil. — Depuis le 1er janvier 1942, les décès à Montcuq se succèdent à un rythme inquiétant. Le 5 avril, à la suite d'un malheu-reux accident, c'était le décès de Michelle-Raymonde-Francine Rue, âgée de 2 ans seulement; le 6 avril, de Jeanne-Rosalie Blum, âgée de 73 ans, réfugiée à Montcuq; le 8 avril, de Hugues-Albert Combalbert, cultivateur, âgé de 37 ans; le 11 avril, de Pierre Beauzac, bel adolescent âgé de 16 ans; enfin, le 13 avril, de Louis-Antonin Calméjane, retraité des chemins de fer, âgé de 70 ans. Aux familles en

deuil, nos bien sincères condoléances Ponteirq

Contingent d'œufs. - M. le maire informe ses administrés que la commu-ne de Ponteirq est imposée pour un contingent de 4.200 œufs à fournir au ravitaillement avant le 30 avril.

Vous mangez moins raison de plus pour vous fortifier Aux causes habituelles d'affaiblisse ment: surmenage, soucis, suites d 28 juin : rencontre Pyrénées-Limousin à Cahors.

5 juillet : meeting des grandes villes.
12 juillet : finale des Trigthlons
12 juillet : finale des Trigthlons
12 juillet : finale des Trigthlons utre, grâce à ses toniques et à ses aliments d'épargne, un bon moyen de combattre les effets des restrictions. 6 fr. 70. Ttes Phies et Phie Orliac

UN REVENU **QUI ECHAPPE** A TOUT IMPOT cest L'INTÉRÊT DES BONS

La constipation, ennemi n° 1 Avec ses migraines, ses vertiges, se éruptions et démangeaisons de peau, etc... la constipation sape testin et des reins. Vichyflore convien à tous les tempéraments. 10 fr. 20, la boîte. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT

GEAC _ Marcilhac

Pour les prisonniers. - M. Sylvair Bru, adjoint au maire de la commun le Marcilhac, a fait un don de 200 fr l'œuvre du colis gratuit aux prison niers. Félicitations à M. Bru.

Accident. — Nous apprenons à l'ins-tant l'accident arrivé à 3 km. de Mar-tilhac, au lieu dit « La Merlie ». Au assage de l'autobus Cahors-Lacapelle Marival, M. Gasc, âgé de 72 ans, a cru pouvoir traverser la route sans encom-bre mais il fut happé par le lourd vé hicule qui le blessa très gravement. Les premiers soins lui ont été donnés par M. le Dr Cousy, M. Gasc a été ransporté ensuite à l'hôpital de

Don aux prisonniers. - M. Sylvain Bru, adjoint au maire de Marcilhac, a fait un don de 200 fr. à l'œuvre du « Colis gratuit au prisonnier ». Féliitations et remerciements pour ce eau geste.

Saint-Céré

Belle manifestation artistique. - Le dimanche 26 courant en matinée à 15 h. et en soirée à 21 h., l'Union Chorale artistique de St-Céré, sous la direction de M. Haulbert de l'Opéra lonnera dans la salle de théâtre du Foyer municipal de notre ville une

pelle manifestation artistique. Au programme, les œuvres des grands maîtres : cinq chœurs d'ensemble chantés par la chorale, on en-cendra des chanteurs de choix, dont M. Roland Lafon dont le talent fut ant apprécié au poste de Radio Tou-louse, M. Elie Lafon si goûté de ceux qui l'ont déjà entendu, Mlle Neuville

la voix chaude et puissante, etc... Nous donnerons sous peu le pro-ramme complet de cette manifestaion d'art que tout le monde voudra Hyménée -- Mercredi a eu lieu

N.-D des Récollets le mariage de Mlle Ginette Bonato habitant route de Granat avec M. Florent Schroetter rési dant à Cahors. Aux jeunes époux nous adressons

nos meilleurs vœux de bonheur Cyclisme. — Tous les jeunes gens gés de moins de 19 ans et désirant obtenir le brevet sportif, sont priés le se faire inscrire avant le 16 avril hez M. A. Puechmaurel, rue du Maré chal-Pétain, à St-Céré, en indiquant eur nom, prénoms, date de naissance lieu de résidance.

Incendie de forêts. — Lundi 13 avril,, un violent incendie s'est décla-ré vers 13 h. sur les coupes de bois ituées dans la commune de Comiac. Les dégâts sont très importants pien que le feu put être circonscri grâce à la promptitude des secours orgnisés par la population tout entière; sur les lieux du sinistre on remarquait M. Crète, chef du chantier, qui organisa les premiers secours avec une grande habileté, M. le curé de Comiac, M. Chansard et tout le peronnel de la Maison Desmarais frères qui appartenai<mark>t</mark> les coupes de bois. Après de multiples efforts le feu était limité vers 19 heures

ARRONDISSEMENT DE -GOURDON =

Caniac Nécrologie — C'est avec regret que lous apprenons la mort de Mme Vve Jean Dô du bourg, décédée à l'âge de 84 ans. C'est une sympathique figure qui disparaît et qui laisse d'unanimes egrets. Que toute sa famille trouve ci l'expression de nos sincères condo

Gramat

Service pharmaceutique. Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 19 avril par la pharmacie Decros, place de la

Cinéma Olympia. — Samedi 18 avril

à 21 h. « Croiseur Sébastopol », avec Camille Horn, Agnès Straule, Wermer Hinz, Karl John. Avec un bon complément et actualités françaises. Grande soirée de gala. — C'est di-manche 19 avril qu'aura lieu à la salle des fêtes une grande soirée de gala au profit de l'œuvre de la Croix-Rouge française.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Vve Lafeuille, du village de Prangères. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Ces jours derniers ont eu lieu à Gramat les obsèques de Mme Vernet, décédée à Périgueux. Nous adressons à la famille en deuil nos sincères condo-

léances.

Vol avec effraction. — Des malfaiteurs ont pénétré à Auniac (commune de Nozac), dans un immeuble appartenant à M. Noël Lacombe, instituteur Molières.

Pour pénétrer dans l'immeuble, ils ont brisé plusieurs carreaux de la fenêtre. Ils ont emporté de nombreux objets, certains d'une réelle valeur. Plainte a été portée à la gerdarme rie qui a ouvert une enquête.

Incendie de bois. — Mardi un incendie a éclaté au hameau de Bouzolles, dans les bois de M. Valat, propriétaire du château de la Forge, distant de

km. de Souillac. Sous la direction du lieutenant Louradour, les pompiers se sont rendus sur les lieux et, malgré le manque d'eau, ont pu faire la part du feu et éviter des dégâts plus importants. Les pertes subies sont assez élevées 60 stères de bois de chauffage ont été détruits, ainsi que des taillis, sur une grande étendue, le tout appartenant à M. Valat.

La gendarmerie a ouvert une enquê-

L'hygiène de l'intestin obligatoire

Peu de personnes ont un intestin qui fonctionne bien. Les autres, c'està-dire, non seulement les constipés mais tous ceux dont l'intestin se v de de façon incomplète, ont besoin d Vichybol. Avec Vichybol (un compri mé au repas du soir), plus d'intestin paresseux ou se vidant mal, plus de foie insuffisant; on obtient sans la geaisons, les rougeurs et les diverses affections de la peau. Un flacon pour gulières, complètes, qui nettoient à fond l'organisme. 8 fr. 20. Ttes Phies.

AVIS DE DECES

Monsieur Henri GAYET, pharma ien; Madame Henri GAYET enfants; Monsieur Paul COUAILHAC et son fils et tous les autres parents et liés ont la douleur de faire part leurs amis et connaissances de la perte personne de

Mme Vve Urbain GAYET née Euphrasie COUDERC leur mère et grand'mère, pieusemen décédée à l'âge de 79 ans, le 16 avril à

Cahors. Les obsèques auront lieu le dimanche 19 avril à 16 h. 15. Réunion à la naison mortuaire, 4, quai Ségur, à Cahors.

REMERCIEMENTS

Les familles Louis ICHES, Entre reneur de peinture, PERSYN, DELON t tous les autres parents remercien ien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien ulu assister aux obsèques de

Madame Vve SOULIE née DELON

REMERCIEMENTS

AVIS DE NEUVAINE Monsieur et Madame LACAM; Madame Veuve AZAM et ses enfants renercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympa-thie ainsi que celles qui ont bien vou-

u assister aux obsèques de Madame Vve LACAM leur mère, belle-mère et grand'mère et vous prient d'assister au service de neuvaine qui aura lieu à l'Eglise St-Urcisse, lundi 20 avril à 7 heures.

Des nuits de neuf heures pour les prostatiques

Le malade tyrannisé par sa prostate et qui doit se relever plusieurs fois chaque nuit oubliera vite ses misères 'il suit le traitement magnésien au oyen des Dragées de Magnogène et les Suppo-Magnogène. Les envies im-périeuses et fréquentes, les brûlures lu canal et les élancements cessent a prostate se décongestionne, les mic ions redeviennent normales et l'état général s'améliore considérablement chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un ra-pide relèvement des forces avec parfait fonctionnement de la vessie. Tous les détails sur ce traitement remar-quable sont donnés dans une intéressante documentation envoyée gratis par les Laboratoires B. Romon, 30, rue

Faciles à prendre Les Sels Largan composés surtout de Chlorure de Magnésium mais assotraitement extrêmement recommandable pour le sang, contre les déman**PETITES ANNONCES**

La photographie Albert LA-HONTAA, fils, est transférée, 21, rue Nationale. Ouverture très prochainement.

Salle à manger à vendre. S'adresser 2, rue des Carmes, de midi à 2 h. 13 Culottière demandée chez Darse,

ailleur, 77, boulevard Gambetta.

J'ACHETE tous modèles machines à coudre. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

On demande jeune fille présentant bien et active *désirant situation stable* et bien rétribuée. Maison Popovitch,

On demande **jeune fille ou dame.** Bonnes connaissances de grammaire. Diplômes. Situation stable. S'adresser

ureau du Journal. Famille honorable cherche logement et pension chez particuliers ou Hôtel confortable : à défaut louerait maison ou appartement meublé. Ecrire Agence Havas, Pau, n° 4.952.

La BANQUE POPULAIRE recherche jeune homme, bonne instruction, li-béré S.M. ou Chantiers Jeunesse, de

22 à 25 ans. Se présenter sans retard. Acheteur moto 2 à 5 CV en bon état. Faire offres avec détail et prix au Bureau du Journal.

A vendre à Cahors, un fonds de commerce, parfaitement achalandé de confection pour dames avec droit à un long bail d'un beau magasin avec salle à manger, cuisine ou atelier. Mandataire exclusif, J. Dellard, Cabi-

net immobilier, 1, rue Joffre. A vendre dans le Lot, près gare et n bordure petite rivière, un très beau domaine 120 hectares envion, en pleine exploitation et en par-ait état de culture. Très important cheptel vivant et tout matériel agri-cole moderne avec tous bâtiments d'exloitation ainsi qu'une magnifique

naison de maîtres meublée avec tout Renseignements et notice, J. Dellard, Cabinet immobilier, 1, rue Joffre, Cahors, mandataire exclusif.

Vendrais Matford V8, parfait état absolu : moteur, pneus, carrosserie, coffre A.R. S'adresser au Bureau du

On demande femme de ménage, deux heures le matin et deux aprèsmidi par semaine. Linon, 21, bd Gam-

Achéterais **violoncelle** et musique de chambre. Didier, 21, bd Gambetta. Demande très bonne **première cou-**turière chez Mme Bourgeade, 3, rue de la Préfecture, Cahors.

Imp. Coueslant (personnel intéressé). Le co-gérant : L. Parazines. U.O. 1742 — 17-4-42

Etude de Me Jean MERIC, avoué à Cahors, 8, rue Georges-Clemenceau, successeur de MM. Chaionet et Lacosse

SUR JUJICHE AUTO ETRANGERS ADMIS

de divers immeubles en nature de maison d'habitation, jardin, fâtus, fricke, sis sur la commune de Cahor s impasse de la Citadelle, numéro 1, dépendant tant de la communauté ayant existé entre M. BARIET Camille et la dame CAPOULAT Anais, son épouse, que de la succession de celle desnière, décédée ab intestat le onze décembre mil neuf cent trente et un.

L'adjudication aura lieu le JEUDI VINGT-HUIT MAI MIL NEUF CENT QUARANTE-DEUX, à QUATORZE HEURES a l'audience des criées du Tribunal Civil de Cahors, par devant M. le Président d'audience, commis à cet effet

On fait savoir à qui il appartien-

Qu'en vertu et en exécution d'un DES IMMEUBLES A VENDRE agement rendu contradictoirement par Tribunal Civil de Cahors le dix-neuf vrier mil neuf cent quarante-deux,

Entre: Monsieur BARRET Camille naçon, domicilié à Puy-Laroque, ayant Maître Jean MÉRIC pour avoué,

Et: Monsieur PECHARMAN Emile, Greffier au Tribunal de Première Ins-ance de Cahors, domicilié dans la dite ille, pris en qualité de mandataire ad-litem de Mademoiselle BARRET acie, actuellement internée à l'asile l'aliénés de Leyme, nommé à ses fonc ions suivant jugement du Tribuna

Civil de Cahors, en date du dix-huit décembre mil neuf cent quarante et un, ayant Maître BILLIERES pour D'autre part, Le Tribunal a ordonné la vente sur icitation, aux enchères publiques, au blus offrant et dernier enchérisseur,

es étrangers admis, des immeubles épendant tant de la communauté yant existé entre le sieur BARRET amille et la dame CAPOULAT Anaïs, son épouse, que de la succession de ette dernière, décédée ab intestat le nze décembre mil neuf cent trente

En vertu du dit jugement ordonnant En vertu du dit jugement ordonnant le partage des immeubles dépendant des dites communauté et succession ayant existé entre les époux BARRET-CAPOULAT, il sera procédé, LE JEUDI VINGT-HUIT MAI MIL NEUF CENT QUARANTE - DEUX, à QUATORZE HEURES, à l'audience des Criées du Tribunal Civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, houlevard Justice de la dite ville, boulevard ambetta, par devant Monsieur le Pré sident d'audience commis à cet effet par le jugement du 19 février 1942, à a vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur. étrangers admis, de divers immeu les dépendant tant de la communauté ayant existé entre Monsieur BARRET Camille, et la dame CAPOU-LAT Anaïs, son épouse, que de la suc-cession de cette dernière, décédée ab ntestat, le onze décembre mil neuf ent trente et un, suivant la désigna-

Un cahier des charges, contenant les lauses et conditions de la présente cente, a été dressé par les soins de faître Jean MERIC, avoué, près le Triunal Civil de Cahors, A la requête de : Monsieur BARRET amille, maçon, domicilié à Puy-Laque (Lot),

et déposé au Greffe du Tribunal Ci-cil de Cahors, le seize avril mil neuf cent quarante-deux, pour y servir de ninute d'enchères, et où toutes peronnes intéressées peuvent en prendre connaissance, sans frais, au Greffe du présent Tribunal.

TELLE QU'ELLE RÉSULTE

LOT UNIQUE

Ce lot comprendra: Immeubles situés sur la commune CAHORS, au lieu dit Impasse de la itadelle, numéro un, et inscrits sous es numéros, les sections et plans de

nature de sol paraissant figurer sous le numéro 484 de la section N, de la natrice cadastrale des propriéte bâties de la commune de CAHORS. pour une contenance de 40 centiare environ, situé Impasse de la Citadelle

natrice cadastrale des propriétés non bâties de la commune de CAHORS, pour une contenance de 50 centiares environ, situé Impasse de la Citadelle CAHORS.

passe de la Citadelle, numéro 1, pour

un revenu net de 143 fr. 75. Cet immeuble forme à proprement parler deux corps d'habitation parfaitement distincts avec chacun une port d'entrée et un escalier desservant le tages, mais communiquant entre eux ant au rez-de-chaussée qu'au premier Cette maison construite en pierres es couverte de tuiles canal et située Impasse de la Citadelle numéro 1, elle confronte au Nord avec l'Impasse, à l'Est avec Lafon, à l'Ouest avec Dau-zières, et au Midi avec Cocheton.

auche en entrant, en contre-bas d'une narche, une grande cave éclairée par eux ouvertures munies de barreaux et de volets intérieurs, lorsqu'on ouon, le lotissement et la mise à prix on entre tout d'abord dans un petit estibule, où se trouve l'escalier con uisant à l'étage. C'est un escalier et bois, assez large, et avant d'arriver au premier se trouve dans le mur, un placard fermant avec une porte de

> L'étage est constitué par une très grande pièce dans laquelle existe une cheminée et trois fenêtres, deux donnant sur l'impasse et une sur les toits des immeubles voisins. Il y a égale-ment dans cette pièce un évier, mais

il n'y a pas l'eau courante. Une porte permet de passer dans l'autre corps de bâtiment dont il sera

octite ouverture au Midi et un ciel ou-

un petit couloir, sur la gauche une porte donne accès à une cave éclairée par une ouverture munie de barreaux et d'un volet intérieur, sur la droite nous trouvons une autre porte qui onne dans la cave du premier corps e bâtiment. Au bout du couloir dans ne sorte de cour se trouve une étable porcs ainsi que la fosse des W.-C. fuste avant d'arriver dans cette cour

Corps de bâtiment.
Au premier étage, se trouve un petit palier sur lequel s'ouvrent trois por-ces, l'une d'elles étant celle de la granpièce précédemment décrite, une au re s'ouvre dans une pièce assez vaste clairée d'une fenêtre donnant sur 'Impasse, où se trouve d'ailleurs une cheminée, la troisième enfin est celle 'une toute petite pièce située au Mii, au-dessus de la petite cour du rez-e-chaussée et qui sert de cuisine, il y une cheminée et un évier, elle prend

our sur les maisons voisines. Au deuxième étage il y a trois pe ites pièces qui ne sont pas mansardées lont le sol est fait de briques plates t dont deux seulement sont éclairées, a troisième étant plutôt un réduit ouvant servir de débarras.

A l'heure actuelle il n'y a aucun lo ataire.

Article quatre. - Un immeuble en nature de jardin paraissant figurer sous le numéro 490 de la section N de la matrice cadastrale des non bâties de la commune de CAHORS, au lieu dit « Citadelle » pour une contenance de deux ares dix centiares. Article cinq. - Un immeuble en na-

enance de 30 centiares. Ces deux articles constituent un jardin d'un seul tenant situé à quelques dizaines de mètres de la maison d'haitation décrite à l'article 3, pour ccéder on passe par une petite porte ituée au fond de l'Impasse de la Citadelle et un sentier en pente douce d'une longueur de 30 mètres environ enduit au-dessus du jardin et l'on lescend dans ce dernier par un esca-ier en pierres d'une dizaine de marnes, ce jardin surplombe à pic les

Article six. - Un immeuble en nature de friche, paraissant figurer sous

En reprenant l'escalier on accé-de à un vaste grenier éclairé par une matrice cadastrale des propriétés non matrice cadastrale des propriétés non bâties de la commune de CAHORS, au lieu dit « Détour de la Grande Route », pour une contenance de 39 ares 70 centiares. Ce terrain est situé en bordure de la route G.C. 27 dite côte de Roquebilière, à l'endroit où cette route décrit le virage le plus important de son parcours, c'est-à-dire à 2 km. 500 environ du centre de CAHORS, cette friche dont il n'a pas été possible de connaître les voisins est en somme entourée de trois côtés par le chemin G.C. 27.

Ce lot unique, tel qu'il est décrit et désigné ei desens avec mi

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de l'adjudication, ainsi que le droit proportionnel, seront payés par l'adju-dicataire, en diminution de son prix d'adjudication, entre les mains de Maître Jean MERIC, avoué poursuivant la présente licitation.

NOTA

Il est formellement expliqué que par suite d'erreurs ou modifications pos-sibles, lors ou depuis la modification du plan cadastral, l'indication des nunéros cadastraux et des contenances est purement énonciatrice, et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée 'engage en rien la responsabilité du oursuivant et de son avoué.

Cahors, le 17 avril 1942. L'avoué poursuivant,

J, MERIC, Enregistré à CAHORS le avril

Le receveur de l'Enregistrement, Signé : AURIÈRED

Pour tous renseignements, s'adres-er à Maître Jean MERIC, avoué pour-uivant la vente sur licitation et ré-lacteur du cahier des charges, lequel,

CAHORS, COUESLANT

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

par LOUIS D'ARVERS

9000000 Le nom de sa terrible ennemie |

Mon cher mari, dit-elle gentiment, comme vous avez été bon no. pour moi... et cruel pour elle le jour qu'elle m'a insultée. Et pourtant, ce jour-là, Kate, vous n'avez pas compris qu'il fallait qu'un homme, digne de ce nom,

dont elle était menacée.

pas y croiré.

aimât terriblement une femme pour agir aussi... odieusement envers une autre femme! - Si... un peu... Mais je ne voulais

- Et maintenant? — Il faut bien que j'y croie... ne serait-ce que par souci de ma dignité, parce que je ne veux pas aimer sans être aimée.

Merci... mais prouvez-le moi, en me rendant l'un des baisers que je vous ai donnés depuis notre réconciliation. Kate s'étant exécutée sans mau--

feuilletonnistes en remettant « la

Ne peurrions-nous imiter les

vaise grâce, il demanda:

suite à demain »?

amena un sourire sur les lèvres de et continuez. Il me semble du res Kate, malgré les ennuis nouveaux te que vous exagérez un peu les dront compte de l'aveu de Severi-

- Oui, mais seulement comme du fait nouveau impliquant la révision du procès.

violemment. Mais presque aussitôt il se calma

tance que la copie leur est payée à Non, vraiment, cela je ne pour-

- Nº 67 0000000 - Non, dit Kate. Soyons sérieux choses, car les magistrats, eux, tien-

- Il faudrait que je comparaisse | Severino. encore? demanda la jeune femme, lans un mouvement d'effroi.

et parla rêveusement, se ressouve- ces démarches soient bien pénibles pour vous. - Vous revoir là-bas, Kate, en proie à la curiosité de tous ces que je puis maintenant m'appuyer gens, « livrée aux bêtes », en l'es- sur vous... pèce les journaux qui parleraient de vous avec d'autant plus d'insis-

rais pas le supporter une seconde fois!

- Alors, ma chérie, je vous de-

moi à Londres. Kate eut un sourire:

— Ce n'est pas un très gros sacrifice. - Mais une fois là, il faudra trouver le courage de m'accompagner dans ce maudit quartier de

— ... Où vous m'avez sauvée de la

foule, dit Kate d'une voix profonde.

- Alors que je vous aimais déjà, Kate, compléta Steel, mais j'étais assez fou pour croire que j'avais des raisons de vous hair. - Que comptez-vous faire, làbas, demanda-t-elle.

- Obtenir l'aveu de la logeuse,

pour appuyer, d'une façon plus ir-

révocable, l'aveu du malheureux

— Elle s'y refusera... - Non, nous arriverons à la con-- J'espère bien que non! fit-il vaincre qu'elle ne peut plus lui nuire maintenant. Mais j'ai peur que ce voyage et

> - Il y a longtemps que vous eussiez pu le faire, ma belle orgueilleuse, gronda doucement Steel en entraînant sa femme, enfin conquise, vers son appartement particulier, dont il n'avait jamais franchi

- Rien ne me sera pénible, puis-

le seuil depuis leur mariage. (à suivre). DESIGNATION

DU CAHIER DES CHARGES

la matrice cadastrale de la commune de CAHORS. Article premier. — Un immeuble en

Article deux. - Un immeuble en pature de sol paraissant figurer sous le numéro 485 de la section N de la

Article trois. — Un immeuble en nature de maison d'habitation, paraissant figurer sous les numéros 484 et 485 de la section N de la matrice cadastrale des propriétés bâties de la commune de CAHORS, au lieu dit Impasse de la Citadelle numéro 1 pour

Le premier corps d'habitation com-prend : au rez-de-chaussée et sur la

On pénètre dans le deuxième corps de bâtiment par une porte donnant sur l'Impasse et l'on trouve tout de suite

nous trouvons l'escalier conduisant nux étages, il est également en bois, nais moins bon que celui du premier

Il y a l'électricité dans toute la mai-

Antete de pâtus paraissant figurer sous le numéro 491 de la section N de la matrice cadastrale des propriétés non bâties de la commune de CAHORS, au lieu dit « Citadelle » pour une con-

maisons situées, tant dans la rue du Port Bullier que sur le Quai de Re-gourd, il est actuellement inculte, mais il y a plusieurs arbres fruitiers ui semblent être en plein rapport.

et désigné ci-dessus, sera mis en vente sur la mise à prix de QUATORZE MILLE NEUF CENT 14.050 fr. CINQUANTE FRANCS

Fait et rédigé, le présent extrait, en 'étude de l'avoué soussigné, poursuiant la vente.

il neuf cent quarante-deux, F°; ; C°; , Reçu; 25 fr.

comme tous les autres avoués, exer-çant près le Tribunal civil de CAHORS pourra être chargé d'enchérir.